

14h30 : ouverture du colloque

Par **M. Nicolas ROULY**, Président du Conseil départemental de Seine-Maritime.

Rapports introductifs :

Sous la présidence de **Didier MAUS**, ancien Conseiller d'Etat.

Crise, déclin ou transformation de la loi ?

Alain DELCAMP, Ancien Secrétaire général du Sénat

L'apport et le statut de la légistique.

Jacques CHEVALLIER, Professeur émérite à l'Université de Paris II.

Pause café

I - La contribution du Gouvernement à la qualité de la loi.

La coordination du travail législatif par le SGG.

Florence DUBOIS-STEVANT, Magistrate, Cheffe du service législation et qualité du droit

L'étude d'impact.

Arnaud HAQUET, Professeur à l'Université de Rouen.

Réflexions sur la confection de la loi en Belgique.

Paul DELNOY, Professeur émérite à l'Université de Liège.

La recherche de la qualité de la loi en Suisse.

Alexandre FLÜCKIGER, Professeur à l'Université de Genève.

Discussion générale.

9h00 : reprise des débats

II La contribution du Parlement à la qualité de la loi.

Sous la présidence de **Jean GICQUEL**, Professeur émérite à l'Université Paris 1.

La rationalisation des débats.

Jean-Philippe DEROSIER, Professeur à l'Université de Rouen.

L'évaluation législative : l'expérience de l'Union européenne.

Fabienne PERALDI LENEUF, Professeure à l'Université de Paris-sud

Pause café

L'expérience de la Belgique.

Albéric GORIS, Directeur du service juridique de la Chambre des représentants de Belgique .

Discussion générale

12h00 à 14h00 - repas libre

III - La contribution du juge constitutionnel à la qualité de la loi.

Sous la présidence de **Nicole MAESTRACCI**, membre du Conseil constitutionnel

La clarté de la loi.

Philippe BLACHER, Professeur à l'Université de Lyon III.

La normativité de la loi.

Véronique CHAMPEIL-DESPLATS, Professeure à l'Université de Nanterre.

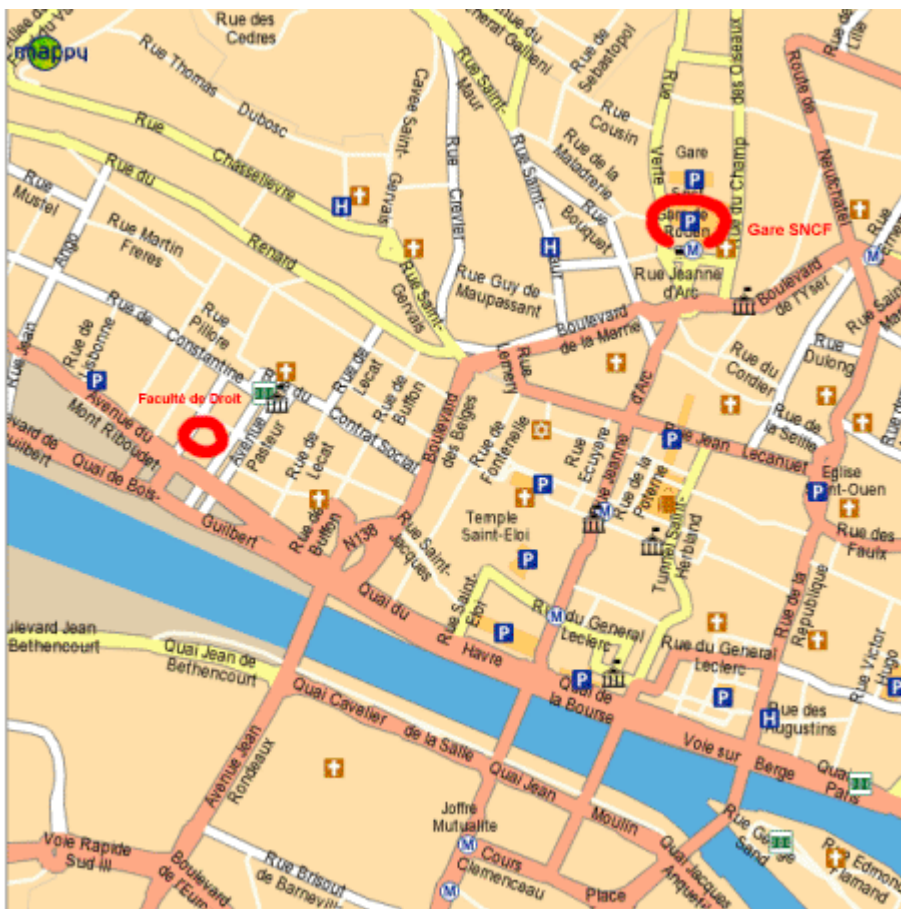
La singularité allemande.

Matthias ROSSI, Professeur à l'Université d'Augsbourg

Discussion générale

Synthèse du colloque : **Pierre ALBERTINI**, Professeur émérite à l'Université de Rouen.

Comment se rendre à la faculté ?



Plusieurs lignes de transport en commun desservent la faculté : lignes T1, T2 et T3

De la gare : prendre le métro jusqu'à l'arrêt « Théâtre des Arts »

Puis une des lignes Teor, (citées ci-dessus) en direction de « Pasteur ».

Il y a peu de places de stationnement autour de la faculté.

Contact : corinne.thierry@univ-rouen.fr - tel : 02.32.76.96.41
pierre.albertini@numericable.fr

13 & 14 novembre 2014

La qualité de la loi

Expériences française et européenne

PROGRAMME

amphi 300